

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-six, le treize janvier**, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 06 janvier 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

### Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean-Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU et M. Jean-Luc TALLEC, conseillers municipaux ;

Nbre de conseillers en exercice : 15      Nbre de présents : 15      Nbre de votants : 15  
Secrétaires de séance : Mme Sandra LEMARCHAND et Mme GASNIER-MENANTEAU.

### **N° 20260113 – 03 – OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT APCR+ POUR LE PROJET DU CENTRE-BOURG DE CAHAGNES**

Monsieur le Maire présente le montant prévisionnel des travaux d'aménagement du centre-bourg (tranche ferme) :

| DEPENSES           |             | RECETTES                 |             |        |
|--------------------|-------------|--------------------------|-------------|--------|
| Objet              | Montant HT  | Objets                   | Montant HT  | %      |
| Etudes             | 92 423.37€  | DETR                     | 132 540.66€ | 27.80% |
| Travaux            | 315 372.85€ | Amendes de police        | 40 000.00€  | 8.39%  |
| Bande de roulement | 68 975.00€  | APCR+                    | 85 000.00€  | 17.83% |
|                    |             | ARD (bande de roulement) | 68 975.00€  | 14.47% |
|                    |             | Commune                  | 150 255.56€ | 32.52% |
| TOTAL              | 476 771.22€ | TOTAL                    | 476 771.22€ | 100%   |

Le montant total des travaux s'élève à 476 771.22 € HT soit 572 125.46 € TTC.  
Cette dépense sera inscrite au budget 2026

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et par 15 voix « *pour* », 0 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :  
- **SOLLICITE** la conclusion d'un contrat APCR+ de deux ans auprès du Conseil départemental, portant sur la période 2026-2027 et l'attribution à ce titre d'une aide financière pour le projet ci-dessus.  
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 16 janvier 2026.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Guillaume DUJARDIN.

Les secrétaires de séance,  
Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU

